

La stèle de Héni et la géographie de la frange orientale du Delta à l’Ancien et au Moyen Empire¹

Claire SOMAGLINO

Université Paris-Sorbonne – CNRS (UMR 8167)

*Les villes se décomposent, la terre :
un cortège de poussière
seule la poésie peut se fiancer à un pareil espace*

Adonis²

Lors de fouilles menées à Héliopolis dans les années 1980, une stèle et une architrave appartenant à l’édifice d’un dignitaire nommé Héni, usurpé peu après par un certain Khéty-ânkh, furent retrouvées à environ 1 km à l’est du temple de Rê et de l’obélisque de Sésostri I^{er}. Les deux monuments sont actuellement conservés au musée de plein air d’Héliopolis, dans le quartier de Matariyah³. Il s’agit de pièces exceptionnelles, datant d’une période pour laquelle la documentation est rare en Basse-Égypte : la fin de la Première Période intermédiaire et/ou le début du Moyen Empire. Chacune d’entre elles a déjà été publiée⁴, mais une réflexion restait encore à mener sur le

1. Il m’est agréable de remercier ici les collègues qui m’ont apporté leurs conseils ou fourni des références bibliographiques à un point ou un autre de la conception de cet article : N. Favry, Y. Gourdon, D. Lorand, A. Pillon et D. Raue. Je tiens à saluer R.A. Milek de l’IFAO dont l’aide précieuse m’a permis d’accéder au musée d’Héliopolis, ainsi que le personnel du CSA pour son accueil et sa diligence sur place. Enfin, je remercie P. Tallet et S. Dhennin pour leurs relectures.

2. « Ô ami, ô fatigue », 1982, traduit de l’arabe par A. Velter et Adonis.

3. Architrave : Héliopolis 1048.

4. S’y reporter pour leur description détaillée. Pour la stèle : W.K. SIMPSON, « Studies in the Twelfth Dynasty IV: the Early Twelfth Dynasty False-Door: Stela of Khety-ankh / Heni from Matariya / Ain Shams (Heliopolis) », *JARCE* 38 (2001), p. 9-20 et R. LANDGRÁFOVÁ, *It is my Good Name that You Should Remember, Egyptian Biographical Texts on Middle Kingdom Stelae*, 2011, p. 94-96 (n° 31) ; pour l’architrave : D. FRANKE, « Zur Chronologie des Mittleren Reiches II », *Or* 57 (1988), p. 267-268 ; M. ZAKI, « Une architrave "anonyme" d’Héliopolis », *DE* 63 (2005), p. 85-94 ; A. ILIN-TOMICH, « King Seankhibra and the Middle Kingdom Appeal to the Living », dans G. Miniaci – W. Grajczki (éd.), *The World of Middle Kingdom Egypt (2000-1500 BC)*, I, *Middle Kingdom Studies*, I, 2015, p. 145-168, qui fournit un très bon fac-similé de la pièce. Les deux monuments sont par ailleurs analysés par A.E. DEMIDCHIK, « The History of the Herakleopolitan King’s Domain », dans H.-W. Fischer-Elfert – R.B. Parkinson (éd.), *Studies on the Middle*



Fig. 1 La stèle de Héli, usurpée par Khéty-ânkh (photo Cl. Somaglino)

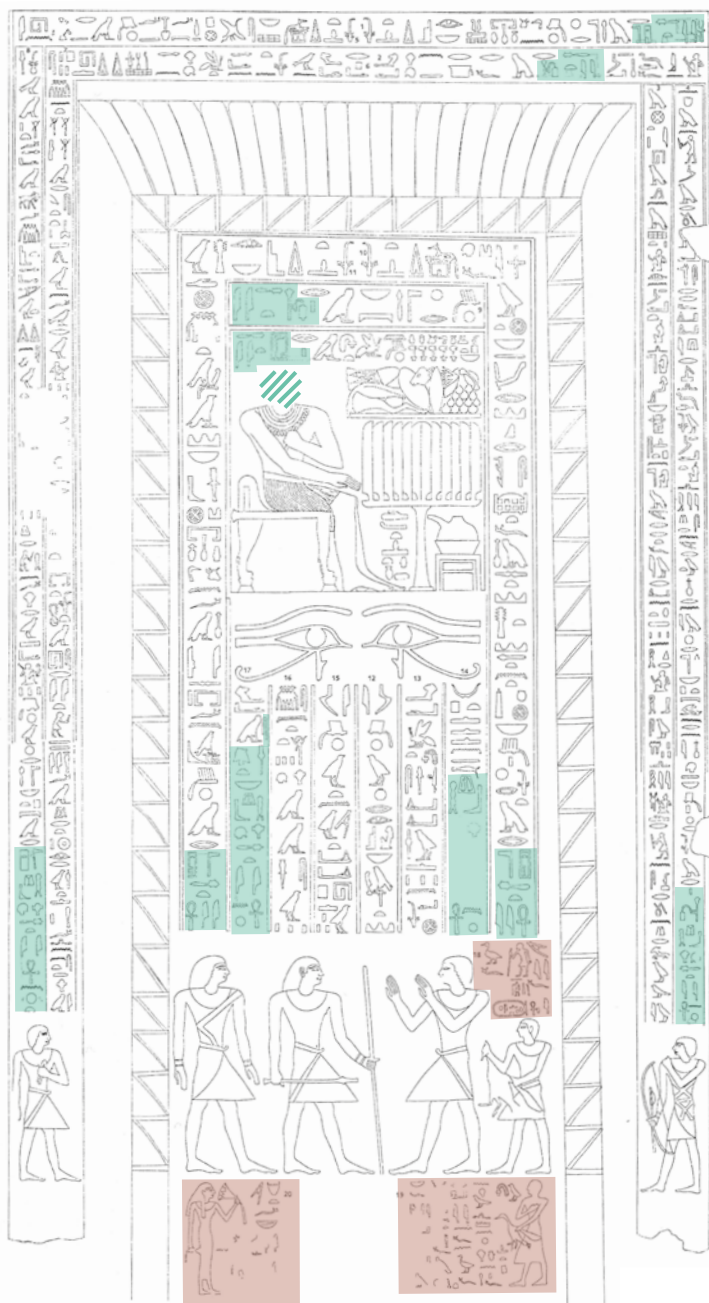


Fig. 2 Fac-similé de la stèle : en vert, zones martelées et réinscrites par Khéty-ânkh et en rose, ajouts de Khéty-ânkh (d'après le fac-similé publié par W.K. SIMPSON, « Studies in the Twelfth Dynasty IV : the Early Twelfth Dynasty False-Door : Stela of Khety-ankh / Heni from Matariya / Ain Shams (Heliopolis) », *JARCE* 38 [2001], p. 12)

statut et les titres du premier propriétaire, Héni, ainsi que sur la région au sein de laquelle il exerce ses fonctions : Héliopolis et la frange orientale du Delta. Ces deux monuments permettent ainsi d'envisager le rôle qu'a pu jouer Héni sur cette vaste zone stratégique en perpétuelle recomposition.

Description

La stèle (fig. 1) est une pièce de dimensions monumentales (H. 1,82 m et l. 0,98 m). Un bandeau de deux colonnes / lignes de textes – titres, nom et épithètes du défunt, suivis de chaque côté, en bas, par une représentation de celui-ci – encadre une zone centrale, couronnée par une corniche à gorge et entourée d'un tore. Dans sa partie supérieure, un texte livrant là encore titres, nom et épithètes, entoure la représentation classique depuis le début de l'Ancien Empire du repas funéraire et une paire d'yeux-*oudjat*. Dans la partie basse, la scène principale est composée de quatre personnages se faisant face deux à deux, le groupe de droite rendant hommage au défunt représenté à gauche. Sous cette scène, deux figurations de petite dimension et leur légende ont été ajoutées lors de la réutilisation du monument. Elles sont de bien moindre qualité. Réalisée pour un dignitaire nommé Héni, la stèle a en effet été usurpée durant la XII^e dynastie, peut-être dès le règne de Sésostri^s I^{er}, par un certain Khéty-ânhk, ou Khéty-ânkhty, dont le nom est parfois abrégé en Khéty⁵.

Khéty fit marteler une partie des noms et titres de Héni pour les remplacer par les siens (fig. 2). On les devine cependant encore souvent sous les martelages et regravures, et une occurrence du nom du personnage précédé de son titre principal apparaît même encore intacte en haut à gauche de la stèle (fig. 3). Si la majorité des épithètes et formules funéraires, ainsi que les figurations, ont été reprises à son compte par Khéty-ânhk, plusieurs épithètes ont été martelées et n'ont pas été remplacées. Le nouveau propriétaire du monument a également fait procéder à des ajouts : une légende est placée au-dessus du petit personnage de droite dans la scène du bas de la stèle, le désignant comme son fils aîné Sehetepibrê-ânhki ; tout en bas, les deux personnages ajoutés sont, à droite, le scelleur Khnoumhotep, et à gauche l'épouse de Khéty-ânhk, sans doute nommée Nebiou.

Kingdom in Mamroy of Detlef Franke (Philippika Marburger altertumskundliche Abhandlungen 41), 2013, p. 105-106 et D. RAUE, « Königsbekannte. Inschriften zur «anderen» Ersten Zwischenzeit im Norden Ägyptens », dans B. Backes – C. von Nicolai (éd.), Kulturelle Kohärenz dirch Prestige (Münchner Studien zur Alten Welt 10), 2014, p. 179-200.

5. Sur les hypothèses quant à la date de cette usurpation, cf. W.K. SIMPSON, *op. cit.*, p. 9-10.



Fig. 3 Angle supérieur gauche de la stèle : le nom et le titre de Héli n'ont pas été martelés
(photo Cl. Somaglino)

L'autre pièce envisagée, une architrave (fig. 4), présente également des traces d'usurpation. Elle est ornée sur les deux tiers droits de sa longueur de trois lignes de texte orientées de droite à gauche ; le tiers gauche présente quant à lui une scène figurant deux porteurs d'offrande – le frère du défunt et un prêtre funéraire – apportant une oie et un cuisseau de bœuf au défunt, qui leur fait face, assis sur un fauteuil à pieds de taureaux et tenant les insignes de sa fonction : sceptre et bâton. L'architrave appartient sans trop de doute à la même tombe que la stèle : en effet, les représentations des figures humaines sont très semblables (fig. 5), de même que la paléographie ou certains éléments du texte ⁶. Enfin, à la fin de la ligne 3, on devine dans une partie abîmée, sous les martelages plus tardifs et la réinscription du titre de « directeur du temple » ((j)m(y)-r(z) ḥw.t-nṯr) de Khéty-ânkh, le titre de « directeur de la Basse-Égypte » ((j)m(y)-r(z) T3-mḥw) et le nom de Héli ⁷.

Le texte de l'architrave, assez classique en contexte funéraire et fortement inspiré des précédents de l'Ancien Empire – ce qui ne surprend guère pour un monument de la région memphite – présente la particularité de mentionner un protocole royal inédit :

(1) Quant à cette tombe de la nécropole qui est dans le désert Djedit-âat d'Héliopolis, c'est l'Horus Séânkhbitaouy, le roi de Haute et de Basse-Égypte Séânkhibrê, qu'il vive éternellement, qui (m)'a donné son emplacement (2) en raison de mon efficacité, étant grand et estimé dans le cœur de Sa Majesté, plus que tout sien

6. D. Franke avait signalé en particulier la même graphie rare du mot « nécropole » (l. 1), ou encore le fait que le toponyme désignant la nécropole d'Héliopolis apparaît sur les deux monuments dans sa version développée, sm.t Dd.t-ḥ.t n(y).t Jwnw, inhabituelle avant la période tardive (cf. W.K. SIMPSON, *op. cit.*, p. 10, qui cite les remarques de D. Franke).

7. Observations faites sur place ; voir également le fac-similé d'A. ILIN-TOMICH, *op. cit.*, p. 145, fig. 1.



Fig. 4 L'architrave de la tombe de Héri, usurpée par Khéty-ânkh (photo Cl. Somagino)



Fig. 5 Comparaison des représentations humaines entre la stèle (en haut) et l'architrave (en bas) (photos Cl. Somaglino)

dignitaire qui était avec lui. Ô les vivants qui êtes sur terre et qui passez (3) devant cette tombe : votre roi vivra pour vous, vos dieux vous loueront dans la mesure où vous direz : « 1000 pains et bières, 1000 bovidés et volailles, 1000 pièces de tissu et d'albâtre, pour l'imakh auprès du grand dieu, le directeur du temple [...] de Basse-Égypte Hénî⁸ né de [...] »⁹.

Datation de la construction de la tombe

La conjonction du nom d'Horus Séânkhbitaouy, « celui qui fait vivre continuellement le cœur des Deux-Terres » (*S'nh-jb-tj.wy*) et du nom de

8. Le titre et le nom de Hénî ont été martelés et remplacés par le titre de « directeur du temple » et sans doute par le nom et la filiation de Khéty-ânkh, comme sur la stèle.

9. (1) *jr js pn n hr.t-ntr nt(y) m sm.t Dd.t-ḥ.t n(y).t Jwmw jn Hr S'nh-jb-tj.wy n(y)-sw.t bjt(y) S'nh-jb- R'nh(=w) d.t rd-n(=j) s.t=f* (2) *n mnḥ=j wr=k(wj) šsp=k(wj) hr jb n ḥm=f r s'ḥ=f nb nt(y) hr=f j-'nh.w tpy.w tj sw.ḥ.t(j)=sn* (3) *hr js pn 'nh n=ḥn n(y)-sw.t=ḥn ḥsy=ḥn ntr.w=ḥn dd=ḥn t ḥ(n)q.t ḥz jh ḥz ḥz šs mnḥ.t) ḥz n jm.ḥ hr ntr 's (j)m(y)-r(ḥ) ḥw.t-ntr [...] / [tj-]mḥw Hnj ms(w)-n [...]*

couronnement, Séânkhibrê (*S'nh-jb-R'*), « Rê fait vivre le cœur », est en effet inconnue par ailleurs et a focalisé l'attention des commentateurs du monument. Séânkhbitaouy était le nom d'Horus de Montouhotep II, dans la première des trois versions attestées de sa titulature¹⁰. Il n'a pas alors de véritable nom de couronnement, puisque le titre « roi de Haute et de Basse-Égypte » est suivi d'un cartouche contenant la mention « fils de Rê Montouhotep », soit son nom de naissance et l'épithète qui le précède habituellement. On précisera cependant que cette première version de sa titulature n'est gravée que sur trois monuments de Haute-Égypte. À noter qu'un fragment de corniche de la chapelle de Montouhotep II à Gebelein porte la mention d'un nom de couronnement du roi qui n'est pas attesté par ailleurs. Le souverain y est désigné par le nom d'Horus Netjery-hedjet (*ntry-hd.t*), qui correspond à la deuxième version de sa titulature, mais son nom de couronnement, malheureusement partiellement préservé, commence par la composante inédite *s'nh-*. Il a été proposé que le nom d'Horus de la première version de la titulature du roi (*Séânkhbitaouy*) ait ici été repris, afin de faire le lien entre les deux premières versions de la titulature royale, mais rien ne peut le confirmer¹¹. Une autre hypothèse – tout aussi fragile cependant – pourrait être de restituer ici Séânkhibrê (*s'nh-jb-R'*).

Ce nom de couronnement est autrement attesté pour deux rois de la Deuxième Période intermédiaire : Amenemhat VI de la XIII^e dynastie – mais ce dernier porte le nom d'Horus Sehertaouy (*shr-t.wy*)¹² –, et un roi de la XIV^e dynastie dont le nom est connu uniquement grâce au Canon de Turin¹³. Le rapprochement entre l'architrave et la stèle de Hêni, ainsi que l'analyse stylistique et textuelle des deux monuments, conduit cependant rapidement à éliminer une datation de la Deuxième Période intermédiaire, pour privilégier la période de la fin de la Première Période intermédiaire et du début du Moyen Empire¹⁴. Les rois de la IX-X^e dynastie hérakléopolitaine sont mal connus, mais il me semble dif-

10. Sur la titulature du roi, son évolution et son analyse, voir L. POSTEL, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire* (MRE 10), 2004, p. 134-135 et 319.

11. *Ibid.*, p. 140 et 236, doc. 86b.

12. K.S.B. RYHOLT (*The Political Situation in Egypt during the Second Intermediate Period c. 1800-1550 B.C.* [CNI Publications 20], 1997, p. 338), suivi par M. ZAKI (*op. cit.*, p. 90), propose que le nom d'Horus du roi puisse alterner entre Seheraouy et Séânkhibrê, en se fondant justement sur le linteau d'Héliopolis. Mais aucun document sûrement daté du règne d'Amenemhat VI ne vient conforter cette hypothèse.

13. J. VON BECKERATH, *Handbuch der Ägyptischen Königsnamen* (MÄS 49), 1999, p. 111.

14. Sur les critères de datation de la stèle, cf. E. BROVARSKI, « False Doors and history: The First Intermediate Period and Middle Kingdom », dans D.P. Silverman – W.K. Simpson – J. Wegner (éd.), *Archaism and Innovation: Studies in the Culture of Middle Kingdom Egypt*, 2009, p. 397-399 et 406; sur la datation de la formule funéraire de l'architrave, cf. A. ILIN-TOMICH, *op. cit.*

facile de retenir une datation de cette dynastie : le fait que la titulature royale n'ait pas été martelée, alors que le monument, réutilisé durant la XII^e dynastie, était encore visible, élimine me semble-t-il cette hypothèse¹⁵.

De plus, la structure des deux noms royaux correspond très bien à la tendance de composition des titulatures durant la XI^e dynastie, telle que Lilian Postel l'a analysée : celui-ci remarque qu'à partir du milieu de cette dynastie, les noms royaux comprennent régulièrement les composantes *ṯ.wy*, « les Deux-Terres » et *s'nh*, « faire vivre »¹⁶. Enfin, W. K. Simpson a proposé de considérer le roi mentionné sur l'architrave comme un souverain inconnu de la fin de la XI^e dynastie, l'un de ces rois au nom malheureusement en lacune dans le Canon de Turin¹⁷. En tout état de cause, l'hypothèse d'un souverain rival des rois de la nouvelle monarchie unifiée me semble encore devoir être écartée, puisque le protocole royal a été laissé intact.

Bref, il n'est pas possible de tirer de conclusion claire ou assurée quant à l'identité et la position chronologique de ce roi Séânkhbitaouy-Séânkhibrê, mais les hypothèses proposant l'un des rois de la seconde moitié de la XI^e dynastie, ou une titulature inconnue d'Amenemhat I^{er}¹⁸, sont les plus vraisemblables. Ceci converge avec l'analyse des critères stylistiques et textuels – qui orientaient vers une datation fin XI^e-début XII^e dynastie – et nous limite donc à la période de soixante-dix à quatre-vingt-dix ans maximum comprise entre les règnes de Montouhotep II et d'Amenemhat I^{er}.

Titulatures de Héli et Khéty-ânkh

Le réexamen des martelages sur la stèle permet de rétablir les séquences de titres relatives à chacun des deux propriétaires successifs du monument. Le propriétaire originel, Héli, est :

1. « directeur de la Basse-Égypte » (*(j)m(y)-r(ṯ) Ṭṣ-mḥw*);
2. « prince et comte » (*(j)r(y)-p'.t ḥṯy-ṯ*);
3. « comte » (*ḥṯy-ṯ*);
4. « chef du pays tout entier » (*ḥry-tp n(y) ṯ r-dr=f*);
5. « grand chef du nome Héqa-ândj-est » (*ḥry-tp*

15. On notera justement que le protocole du roi Meriibrê/Mérikarê sur les reliefs du tombeau de Sobekouserî, retrouvés eux aussi à Héliopolis, a été détruit : M. ABD EL-GELIL – A. SAADANI – D. RAUE, « Some Inscriptions and Reliefs from Matariya », *MDAIK* 52 (1996), p. 145-147.

16. L. POSTEL, *op. cit.*, p. 176-177 et *passim*; sur le sens et les implications du verbe *s'nh*, voir J. RIZZO, « À propos de *s'nh*, "faire vivre", et de ses dérivés », *ENIM* 8 (2015), p. 73-101.

17. W.K. SIMPSON, *op. cit.* p. 10; on notera qu'il avait attribué l'architrave à la Deuxième Période intermédiaire, avant que le rapprochement ne soit fait avec la stèle (D. FRANKE, *loc. cit.*).

18. Proposition d'H. WILLEMS, « The First Intermediate Period and the Middle Kingdom », dans A.B. Lloyd (éd.), *A Companion to Ancient Egypt*, I, 2010, p. 90.

- ‘*3 n Hqꜣ-nd-jꜣb*); 6. « chancelier du roi de Basse-Égypte » (*htmty-bjty*);
 7. « directeur de l’audition des jugements » (*(j)m(y)-r(ꜣ) sꜣm.t wd’.t*);
 8. « directeur des connus du roi (?) » (*hꜣp rꜣw n(y)-sw.t (?)*).

Le titre privilégié par Héli dans sa présentation est celui de « directeur de Basse-Égypte », qui figure dans au moins sept des douze séquences principales de titres de la stèle; c’est également le seul qui soit gravé sur l’architrave. Apparu sous le règne de Montouhotep II, ce titre est attesté pour trente-deux dignitaires jusqu’à la fin du Moyen Empire¹⁹. Si les termes qui le composent évoquent une autorité sur l’ensemble de la Basse-Égypte, il semble surtout que la fonction a trait aux expéditions, car nombre de « directeurs de la Basse-Égypte » prennent part aux missions envoyées vers la Nubie et surtout vers le Sinaï. Peut-être parce qu’ils jouaient un rôle dans le recrutement du personnel qui y prenait part.

Héli paraît avoir assumé aussi des fonctions d’ordre judiciaire, en sa qualité de « directeur de l’audition des jugements »²⁰, titre mentionné immédiatement après une série d’épithètes relatives au même domaine, « celui qui détermine les lois et qui promeut les fonctions » (*dd hꜣw sꜣnt jꜣwt*)²¹. Le titre le plus surprenant de cette séquence est sans aucun doute celui de « grand chef du nome Héqa-ândj-est », dont le caractère exceptionnel n’a, me semble-t-il, pas suffisamment été souligné à ce jour. Nous y reviendrons en détail plus loin.

Les autres titres de Héli, qu’ils expriment une fonction véritable ou un rang, confirment le statut élevé du dignitaire dans la hiérarchie de son temps : les « chefs du pays tout entier » ne sont en effet guère nombreux au Moyen Empire, et le titre de « directeur des connus du roi (?) », dont la transcription et la traduction restent incertaines, indique selon D. Franke, l’habilitation par le roi à un emploi²². On ne connaît qu’une dizaine de ces directeurs à partir du début de la XII^e dynastie; W. Grajetzki souligne qu’au début du Moyen Empire,

19. Le titre a été étudié en détail par D. STEFANOVIC, dans son ouvrage *The Title mr ʿ-ꜣꜣw in the Middle Kingdom Documents* (Serbian Archaeological Society Occasional Papers 1), 2000.

20. On peut le rapprocher d’un titre du vizir Montouhotep sous le règne de Sésostri I^{er}, *hꜣy-tp n wd’ mdt*, « chef des cas jugés » (stèle Caire CG 20539 I, 3).

21. Sur cette épithète, voir A. BATS, « La loi *hꜣp* dans la pensée et la société du Moyen Empire », *Nehet 1* (2014), p. 108-110.

22. W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom: with a Glossary of Words and Phrases Used*, 1982, n° 1156; voir aussi D. FRANKE, *Das Heiligtum des Heqaib auf Elephantine: Geschichte eines Provinzheiligtums im Mittleren Reich* (SAGA 9), 1994, p. 56 et W. GRAJETZKI, *Die höchsten Beamten der ägyptischen Zentralverwaltung zur Zeit des mittleren Reiches: Prosopographie, Titel und Titelseiten* (Achet A2), 2000, p. 70-71 (il y donne la liste des dignitaires qui le portent au Moyen Empire, à partir de la fin de la XI^e dynastie).

ce sont des fonctionnaires possédant parmi les plus hauts titres de rang²³. Tous ces indices correspondent bien à ce qu'indiquaient déjà la taille de la stèle et la qualité de sa réalisation, ainsi que la mention du don de l'emplacement de la tombe par le roi lui-même sur l'architrave. Autre élément de prestige : les nombreuses épithètes dont est pourvu Héni sont pour partie identiques ou très semblables à celles du vizir de Sésostris I^{er} Montouhotep, sur sa stèle d'Abydos²⁴.

Le second propriétaire de la tombe, Khéty-ânkh, conserve – et se réapproprie donc –, la plupart des épithètes ainsi que certains titres (2, 3, 4, 5, 7 et 8) de la titulature de Héni, mais fait tout de même inscrire les titres suivants, en lieu et place de ceux de son prédécesseur :

1. « directeur du temple » ((j)m(y)-r(ɜ) ḥw.t-ntr); 2. « directeur des scribes » ((j)m(y)-r(ɜ) sš); 3. « prêtre-lecteur en chef » (ḥry-ḥb ḥry-tp); 4. « prêtre-sem et directeur de tous les pagnes royaux » (sm ḥrp šndy.t nb.t)²⁵.

Le titre de « directeur du temple » semble correspondre à sa fonction principale ou à celle qu'il juge la plus importante, puisqu'il apparaît dans cinq des douze séquences de titres et est repris sur l'architrave. Les titres qui lui sont propres sont dans l'ensemble très nettement orientés vers le domaine du temple et il y a donc une nette différence de profil de carrière par rapport à Héni. On constate cependant qu'il ne porte pas le titre de « grand des voyants » (wr mɜw), qui caractérise habituellement le grand-prêtre de Rê à Héliopolis. De quel temple assume-t-il alors la direction ? Quant aux titres de Héni conservés dans les séquences de Khéty-ânkh, ils correspondent pour la plupart à des titres exprimant le prestige du personnage et n'étaient peut-être pas considérés comme de véritables titres de fonction, en tout cas au moment de l'usurpation de la stèle.

Héni, « grand chef du nome Héqa-ândj-est » (ḥry-tp ʕɜ n Ḥqɜ-ʕnd-jɜb)

J'ai mentionné plus haut le fait que le titre de « grand chef du nome Héqa-ândj-est » porté par Héni est exceptionnel. Tout d'abord, parce que c'est la

23. *Ibid.*

24. Six sur quinze (si l'on n'inclut pas les mentions de *jmḥ* et ses variantes). Sur la stèle de Montouhotep Caire CG 20539, cf. traduction et ensemble de la bibliographie dans Cl. OBSOMER, *Sésostris I. Étude Chronologique et historique du règne (Connaissance de l'Égypte ancienne 5)*, 1995, p. 521-531 (doc. 27). Pour la translittération et traduction des épithètes de Héni ainsi que les références les concernant, cf. W.K. SIMPSON, *op. cit.*, p. 18-19.

25. Il s'agit d'un titre d'accompagnement qui apparaît très régulièrement après le titre de *ḥry-ḥb ḥry-tp*.

seule attestation du titre de « grand chef de nome » (*ḥry-tp* 'ṣ + nome) pour un nome du Delta. Toutes les attestations qui en sont connues depuis la fin de l'Ancien Empire sont en effet en relation avec des nomes de la vallée du Nil uniquement – depuis les origines, la gestion administrative des provinces de la Vallée et du Delta diffère²⁶.

Ce titre de « grand chef de nome » apparaît lors de la dernière réforme de l'administration provinciale de l'Ancien Empire, fin V^e-début VI^e dynastie. Il est généralement traduit par « nomarque », même si plusieurs chercheurs ont montré que d'autres dignitaires, avant l'apparition de ce titre, avaient pu exercer des responsabilités sur l'ensemble d'un nome, ou qu'au contraire ce titre ne recouvrait pas toutes les charges relatives à une seule et même région²⁷. Il n'est d'ailleurs pas attesté pour l'ensemble des nomes de Haute et Moyenne-Égypte à l'Ancien Empire et l'on a de toutes les façons trop souvent considéré qu'il existait un système uniforme de gestion de l'ensemble des provinces, ce que les recherches récentes ont largement remis en cause.

Pendant le Moyen Empire, en particulier durant la première moitié de la période, le titre de « grand chef de nome » est encore en usage. Son emploi décroît puis disparaît à partir du règne de Sésostri III²⁸. Là encore, il n'est pas utilisé, dans l'état actuel des sources, en relation avec des nomes de Basse-Égypte. Le titre de Héni constitue donc une exception remarquable – signalons cependant que les sources concernant le Delta pour l'Ancien et le Moyen Empires sont très lacunaires –, exception que l'on retrouve seulement sous forme de titre honorifique à la XVIII^e puis à la XXVI^e dynastie. Le héraut royal Râ, qui exerça vraisemblablement des fonctions diplomatiques à l'étranger au milieu de la XVIII^e dynastie avant d'être intégré à l'administration civile, portait en effet le titre de « grand chef de Héqa-ândj »²⁹. Deux autres exemples de l'usage du titre « grand chef de nome » sont attestés à la XVIII^e dynastie ; ils concernent toujours des nomes de la vallée du Nil qui avaient été dirigés par de tels dignitaires à l'Ancien ou au Moyen Empires³⁰. Peut-être faut-il

26. H. WILLEMS, *Les Textes des Sarcophages et la démocratie. Éléments d'une histoire culturelle du Moyen Empire*, 2008, p. 5-36; J.C. MORENO GARCIA, « The Territorial Administration of the Kingdom in the 3rd Millennium », dans *id.* (éd.), *Ancient Egyptian Administration (HdO 104)*, 2013, p. 85-152.

27. H. WILLEMS, *op. cit.*; J.C. MORENO GARCIA, *op. cit.*

28. P. TALLET, *Sésostri III et la fin de la XII^e dynastie*, 2005, p. 86-88.

29. Modèle de sarcophage en calcaire (Caire CG 48483) : pour l'ensemble des références, se reporter à D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re: eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich (ADAIK 16)*, 1999, p. 224-226.

30. Au milieu de la XVIII^e dynastie, lamou-Nefer est « prince, gouverneur, nomarque de Ounet (XV^e nome de Haute-Égypte), scribe des offrandes royales de Thot maître d'Hermopolis ((j)r(y)-p'.t ḥꜣty-ḥry-tp 'ṣ n(y) Wnt, sš-ḥtpw-nṯr n(y) Dḥwty nb Ḥmnw) sur la statue BM 1782 (I.E.S. Edwards, *Hieroglyphic texts from Egyptian stelae*, VIII, 1939, pl. 2-3). Sur ce dignitaire, voir A.P. ZIVIE, « Une statue stéléphore au

y voir une coquetterie archaïsante chez certains responsables provinciaux. L'administration provinciale n'était en tout cas plus, à cette époque, gérée par des personnages portant ce titre. Durant la période saïte enfin, un dignitaire nommé Paouenhatef, enterré aux environs de l'actuel quartier de Fostat, portait le titre de « grand chef de Héqa-ândj » (*ḥry-tp ʿ Hqꜣ-ʿnd*)³¹. Là encore, on connaît bien le goût des dignitaires de l'époque saïte pour les titres anciens.

Il est à remarquer qu'au Moyen Empire, des régions qui n'avaient jamais eu de « grand chef de nome » auparavant ont pu s'en voir attribuer. L'exemple typique est celui de Sarenpout, pourvu par Sésostri I^{er} de ce titre pour le I^{er} nome de Haute-Égypte, une région hautement stratégique au moment où le roi se lance à la conquête de la Basse-Nubie³². Pourrait-on observer le même phénomène dans le cas de Héliopolis, puisque la frange orientale du Delta, à la tête de laquelle il se trouvait, était justement une zone sensible ?

Le découpage de la frange orientale du Delta à l'Ancien et au Moyen Empire

Le nome dans lequel Héliopolis exerce ses fonctions est nommé Héqa-ândj-iab (*Hqꜣ-ʿnd-jꜣb*) sur la stèle, un toponyme qui a été lu soit « l'est du nome Héqa-ândj » – qui était le XIII^e nome de Basse-Égypte dans la nomenclature classique avec Héliopolis pour ville principale –, soit « le nome Héqa-ândj et le nome de l'Orient », ce qui traduirait l'autorité de Héliopolis sur deux nomes de l'est du Delta³³. Un toponyme Iab-Héqa-ândj (*Jꜣb-Hqꜣ-ʿnd*) est connu dès l'Ancien Empire et c'est donc l'occasion ici de réexaminer le découpage de la frange orientale du Delta, qui a constamment changé depuis l'époque thinite. Malheureusement, les sources permettant de reconstituer son évolution sont fort peu nombreuses.

Les sources thinites ou se référant à cette époque, comme les Annales de la V^e dynastie, présentent très tôt une vision d'un Delta scindé en deux grandes zones géographiques³⁴, l'est et l'ouest³⁵. Les « nomes de l'ouest » sont

nom d'Imaounefer d'Hermopolis Magna », *BIFAO* 75 (1975), p. 321-342. Enfin, un Montouherkhepeshef sous Thoutmosis III est « nomarque dans la Haute-Égypte, nomarque de Ouadjet (X^e nome de Haute-Égypte) (*ḥry-tp ʿ m Šmʿ, ḥry-tp ʿ n(y) Wꜣdt*) d'après les peintures de sa tombe de Dra Abou el-Naga (TT 20 : N. DE G. DAVIES, *Five Theban Tombs* [EEF Archaeological Survey 21], 1913, pl. VIII).

31. A. HAMADA, « Tomb of Pawen-Hatef at Al-Fostat », *ASAE* 37 (1937), p. 135-142; J. YOYOTTE, « Prêtres et sanctuaires du nome héliopolite à la Basse-Époque », *BIFAO* 54 (1954), p. 115.

32. N. FAVRY, *Le Nomarque sous le règne de Sésostri I^{er}* (IEA 1), 2004, p. 301-303.

33. D'après D. FRANKE, cité par W.K. SIMPSON, *op. cit.*, p. 14 et 18.

34. J.C. MORENO GARCIA, « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (V) : *gs-pr* », *ZÄS* 126 (1999), p. 119 s.

35. Les « nomes de l'ouest » sont sans doute déjà mentionnés dans une inscription rupestre de Djer au

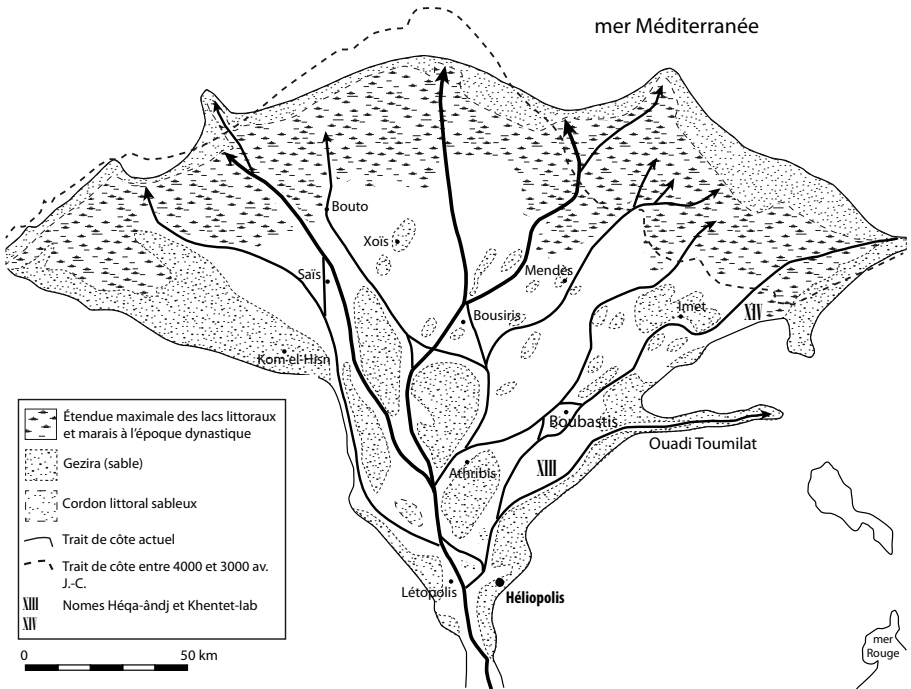


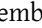
Fig. 6 Carte du Delta (Carte réalisée d'après K.W. BUTZER, *Early Hydraulic Civilization in Egypt*, 1976, p. 24, fig. 4 et *id.*, « Geoarchaeological Implications of Recent Research in the Nile Delta », dans E.C.M. Van den Brink – T.E. Levy [éd.], *Egypt and the Levant. Interrelations from the 4th through the Early 3rd Millenium B.C.E.*, 2002, p. 88, fig. 4.5)

aussi mentionnés sur une empreinte de sceau datant du règne de Djoser à la III^e dynastie et retrouvée dans une tombe de Beit Khallaf³⁶. « L'Ouest » devient ensuite la dénomination de l'une des grandes régions de l'ouest du Delta, le III^e nome de Basse-Égypte, et « l'Est » semble aussi désigner, comme nous le verrons, un nome de l'est du Delta durant l'Ancien Empire. L'intérêt des tout

ouadi Ameyra (Sinai) : P. TALLET, *La Zone minière pharaonique du Sud-Sinai* (MIFA0 132/2), 2015, p. 23-27, doc. 306, pl. 32. Deux empreintes de sceau datant du règne de Den, retrouvées dans la tombe de sa mère Merneith à Umm el-Qa'ab, mentionnent un ou des pressoirs à vin, situés « au nord », dans les « nomes/bassins de l'ouest » et les « nomes/bassins de l'est » (IÂF III, 238-239). L'interprétation à donner au signe qui ressemble au hiéroglyphe *sp:1* de l'Ancien Empire n'est pas complètement assurée. Correspond-il déjà à la valeur *sp:1* et à la désignation d'une région ? Le symbole de l'est apparaît également sur deux autres empreintes datant du même règne (IÂF III, 121 et 148). Enfin, une case-année se référant au règne de Den dans les Annales de la V^e dynastie conserve la mémoire de « l'organisation des terres agricoles du nord-ouest et des habitants de l'est » (r^e, l. 3, x+4) : T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its Associated Fragments*, 2000, p. 108-110.

36. IÂF III, 319.

premiers souverains égyptiens pour la frange orientale du Delta pourrait être lié à une volonté de réorganisation à leur profit des échanges déjà anciens et intenses avec la zone syro-palestinienne³⁷. Dès les origines également, il semble que la fondation de grands domaines royaux fut un moyen d'encourager la colonisation agricole de l'est et de l'ouest du Delta. La production de vin et l'élevage étaient déjà des spécificités de ces deux régions³⁸.

Quant aux premières occurrences de noms de nomes, elles apparaissent vraisemblablement sur des empreintes de sceau de la II^e dynastie – en particulier parmi les milliers de fragments d'empreintes retrouvés dans la tombe de Khasekhemou à Umm el-Qa'ab (Abydos)³⁹. Ces signes ont en effet le même aspect que les dénominations de nomes mieux connues à partir du début de l'Ancien Empire : un emblème sur un pavois, qui peut être régulièrement accompagné de ce qui ressemble au signe hiéroglyphique-*sepat* , traduit par convention « nome » dans la littérature égyptologique. Il semble donc bien que des régions aient été reconnues dès la naissance de l'État égyptien – quelle que soit, et je ne rentre pas ici dans ce débat, la réalité administrative qu'il faille y reconnaître.

Toutefois, ce découpage de la Basse-Égypte à partir de la II^e dynastie en différents districts ou entités administratives – au nombre de seize à l'Ancien comme au Moyen Empire –, n'empêche pas la reconnaissance de grandes régions dans le Delta (ouest, centre et est), comme on le constate à l'analyse de certaines titulatures de dignitaires de l'Ancien Empire⁴⁰ ou de plusieurs passages des Textes des Pyramides. Ainsi dans le *Spruch* 224, une invocation appartenant au rituel des insignes : « une offrande royale consistant en toutes (le roi) insignes dans toutes tes places, ton sceptre-*nehebet* étant en tête des vivants, ton bâton à la tête des *akhou*, c'est Anubis à la tête de ceux de l'ouest, c'est Andjeti à la tête des nomes de l'est »⁴¹. Il s'agit ici de désigner

37. T.A.H. WILKINSON, *Early Dynastic Egypt*, 1999, p. 139-140, 363-364.

38. J.C. MORENO GARCIA, « *Hwt-jht(w)t*, the administration of the Western Delta and the "Libyan question" in the Third millennium BC », *JEA* 101 (2015), p. 25-61.

39. E.-M. ENGEL, « Die Entwicklung des Systems der ägyptischen Nomoi in der Frühzeit », *MDAIK* 62 (2006), p. 154. On y note même déjà ce qui semble être la personnification d'un nome.

40. Ouserkafânkh, sous le règne de Niouserrê, était ainsi « directeur des nomes de la Basse-Égypte dans ses deux bordures » (*(j)im(y)-r(ꜥ) spꜣ.wt Tꜣ-mḥw m gs.wy-pr*) et « supérieur des secrets des portes des pays étrangers dans les deux bordures » (*(hry-sꜣt n(y) rꜥ-ꜣw ḥꜣs.wt m gs.wy-pr*) : voir les remarques de J.C. MORENO GARCIA sur ces *gs.wy-pr*, dans son article « La gestion des aires marginales : *phw*, *gs*, *tmw*, *shꜣt* au III^e millénaire », dans A. Wood – A. McFarlane – S. Binder (éd.), *Egyptian Culture and Society, Studies in Honour of Naguib Kanawati (CASAE 38/II)*, 2010, p. 55-56.

41. *ḥtp dj n(y)-sw.t m s'ḥ=k nb m s.wt=k nb nḥb.t=k ḥnt 'nhꜣ.w mdw=k ḥnt ꜣḥ.w Jnpw js ḥnt Jmntyw, 'ndꜣy js ḥnt spꜣ.wt jꜣbt.(yw)t* (PT 224) ; J.P. ALLEN, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts (Writing from the Ancient World 23)*, 2005, p. 28 (W135). Le *spruch* 650 livre une formule semblable (*ibid.*, N319, p. 264).

la totalité de la Basse-Égypte par l'énumération de ses deux moitiés, objectif qui peut également être atteint en citant uniquement deux des nomes des franges occidentale et orientale, puisque dans le *Spruch* 222 le pouvoir est donné au roi sur l'ensemble du pays par la formule « Tu gagneras contrôle sur ton corps, sans adversaire, car tu es né en tant qu'Horus et tu as été conçu pour Seth, après t'être purifié dans le nome L'Ouest et avoir reçu ta pureté dans le nome Héqa-ândj, auprès de ton père Atoum »⁴².

Venons-en maintenant au découpage de la frange orientale. Durant l'Ancien Empire, cinq toponymes distincts s'appliquent à cette région (cf. ci-après Tableau 1) : Héqa-ândj (*Hqꜣ-ʿnd*) ; Iab-Héqa-ândj (*Jꜣb-Hqꜣ-ʿnd*) ; Iab (*Jꜣb*) ; Iab-peh (*Jꜣb-ph*) ; Khentet-iab (*Hntt-jꜣb*). Ils traduisent tâtonnements, évolutions et recompositions... phénomènes logiques, le Delta étant alors une région en pleine colonisation agricole, dont la géographie a constamment évolué. On se souviendra en particulier que la côte méditerranéenne n'a cessé de progresser vers le nord dans la partie orientale du Delta durant toute l'Antiquité et le Moyen Âge⁴³. Plusieurs propositions ont été faites quant à la localisation de ces divers toponymes de la frange orientale, leur évolution et les relations qui existaient entre eux⁴⁴. On se réfère généralement à celle de H.G. Fischer, mais il me semble que certaines de ses conclusions peuvent être révisées.

Héqa-ândj apparaît dès le règne de Snéfrou dans la liste de domaines, classés par nomes, du temple de la pyramide rhomboïdale de Dahchour⁴⁵. Il n'est employé qu'à trois reprises à l'Ancien Empire, uniquement dans des sources royales. Iab-Héqa-ândj est attesté également par trois fois durant cette période, mais dans des sources de nature plus variée : titulature d'un dignitaire,

42. *šhm=k m d.t=k n jmy-rd=k ms=k m Hr jwr=k n Sth w' b-n=k m Jmnt sšp-n=k ʿ w' b=k m Hqꜣ-ʿnd hr jt=k hr Tm* (PT 222) ; *ibid.*, W155, p. 40.

43. B. MARCOLONGO, « Évolution du paléo-environnement dans la partie orientale du Delta du Nil depuis la transgression flandrienne (8000 BP) par rapport aux modèles de peuplements anciens », *CRIPÉL* 14 (1992), p. 23-31 ; J.-D. STANLEY, « Configuration of the Egypt-to-Canaan Coastal Margin and North Sinai Byway in the Bronze Age », dans E.C.M. Van den Brink - T.E. Levy (éd.), *Egypt and the Levant*, 2002, p. 98-117 ; K.W. BUTZER, « Geographical Implications of Recent Research in the Nile Delta », dans *id.*, *ibid.*, p. 83-97.

44. H.G. FISCHER, « Some Notes on the Easternmost Nomes of the Delta in the Old and Middle Kingdoms », *JNES* 18 (1959), p. 129-142 ; H. GOEDICKE, « Two lost Old Kingdom ostraca », dans *Festschrift zum 100-jährigen Bestehen der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek. Papyrus Erzherzog Rainer (P. Rainer Cent.)*, 1983, p. 159-164 ; H. JACQUET-GORDON, *Les Noms de domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien (BdE 34)*, 1962, p. 109-113 ; L. POSTEL - I. RÉGEN, « Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris I^{er} réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire », *BIFAO* 105 (2005), p. 239-241.

45. Se référer aux tableaux 1 et 2 pour les références de toutes les attestations citées.

listes de domaines royaux et privés. C'est en réalité Iab, « L'Est », qui est le toponyme le plus souvent attesté à l'Ancien Empire, là aussi dans des sources à la fois royales et privées. Quant à Iab-peh, « L'Est d'aval », son usage est limité à la IV^e dynastie. Enfin Khentet-iab, « le front de l'Est » n'apparaît qu'au début de la V^e dynastie, dans les sources royales et privées.

Au Moyen Empire, on assiste dès le règne de Sésoustris I^{er}, sur la Chapelle blanche de Karnak, à une certaine fixation du « canon géographique » égyptien, tel qu'il est ensuite repris et enrichi durant toute l'époque pharaonique (cf. Tableau 2). À partir de son règne, seuls les nomes Héqa-ândj et Khentet-iab trouvent leur place – jusqu'aux versions tardives d'époque gréco-romaine – dans la liste canonique des nomes d'Égypte. Les toponymes Iab et Iab-Héqa-ândj disparaissent donc après le règne d'Amenemhat I^{er}.

L'analyse de cette documentation me semble favoriser les hypothèses suivantes :

– Iab-Héqa-ândj et Héqa-ândj seraient deux désignations équivalentes. Elles n'apparaissent en effet jamais ensemble dans la documentation, comme cela aurait sans doute été le cas si, comme le suggère H.G. Fischer, Iab-Héqa-ândj désignait la partie orientale d'un nome plus grand nommé Héqa-ândj. Ces découpages de grands nomes en deux sous-ensembles sont bien attestés dans la documentation égyptienne. Ils peuvent se présenter sous trois formes : l'ajout de « moitié orientale » (*gs jꜣbty*) ou « moitié occidentale » (*gs jmnty*) avant la désignation proprement dite du nome⁴⁶ ; l'ajout de « amont » ou « aval » (*hnt.t* ou *ph*) après ce nom⁴⁷ ; enfin l'ajout de « nord » (*mḥtyt*) ou « sud » (*rsyt*), toujours après le nom du nome⁴⁸. La désignation Iab-Héqa-ândj diffère donc du schéma habituel. On notera que sur la stèle de Héli la mention des deux composantes est inversée dans le toponyme Héqa-ândj-Iab. Je ne crois cependant pas à la mention de deux nomes différents sur un même signe *sepat* comme le propose D. Franke, mais plutôt à une erreur d'interprétation d'un toponyme ancien.

– Considérons maintenant le tandem Iab et Iab-peh (« L'Est » et « L'Est d'aval ») : ces deux toponymes apparaissent côte à côte dans le testament de Nikaourê, durant le règne de Mykérinos. Certains des domaines légués par le dignitaire à des membres de sa famille se situaient en effet dans ces deux régions. La structure du toponyme Iab-peh, « L'Est d'aval », trouve des parallèles bien attestés pour d'autres nomes (cf. *supra*). Il désigne sans trop

46. Ainsi *gs jꜣb(ty) Ḥwww* et *gs jmnt(ty) Ḥwww*, le harpon de l'est et le harpon de l'ouest, pour les VII^e et VIII^e *sepat* de Basse-Égypte.

47. Pour les XIII^e-XIV^e nomes et XX^e-XXI^e nomes de Haute-Égypte par exemple.

48. Voir la désignation des IV^e et V^e nomes de Basse-Égypte.

de doute la partie la plus septentrionale du nome Iab. Sa disparition après la IV^e dynastie, et le fait qu'à la V^e dynastie apparaisse le toponyme Khentet-iab semblent autoriser à postuler le détachement de la partie nord du nome, qui formerait dès lors une entité administrative distincte. D'une dénomination « L'Est d'aval », on passerait donc à l'appellation « le glacis » ou « le front de l'Est » pour reprendre la traduction proposée en son temps par J. Yoyotte pour Khentet-iab, qui exprime parfaitement la position frontalière du nome.



Fig. 7 Représentation de Hénî dans la partie inférieure droite de sa stèle : il tient un arc et une hache (photo Cl. Somagino)

Cette autonomisation pourrait avoir été causée par l'extension naturelle de la région et la colonisation agricole qui s'y accéléra, comme en témoigne la fondation de domaines attribués à des temples sous Sahourê, mais surtout sous Neferirkarê durant la V^e dynastie. Sous ce dernier règne, l'une des cases-années de la Pierre de Palerme indique la fondation d'un domaine de 3 aroures dans le I^{er} nome de Basse-Égypte, de 10 aroures dans le nome Iab, et de pas moins de 352 aroures dans « le front de l'Est »⁴⁹.

– La question des relations entre les toponymes Héqa-ândj, Iab-Héqa-ândj et Iab demeure la plus complexe. Iab-Héqa-ândj et Iab sont nommés conjointement dans une liste de domaines du mastaba de Sabou à la VI^e dynastie. Héqa-ândj et Iab apparaissent ensemble uniquement sur la liste de nomes de l'autel d'Amenemhat I^{er} au début du Moyen Empire. Faut-il considérer alors que Héqa-ândj et Iab étaient deux entités complètement différentes ou bien que Héqa-ândj était une partie de Iab ? C'est ce dernier parti que prend H. Jacquet-Gordon, qui lit Iab-Héqa-ândj « Héqa-ândj (qui est dans) l'Orient »⁵⁰. La liste de l'autel d'Amenemhat I^{er} serait

49. Verso IV, 3 : *Urk.* I, 246, 12-247, 4 ; T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its Associated Fragments*, 2000, p. 172-176.

50. H. JACQUET-GORDON, *op. cit.*, p. 110.

le seul document qui puisse s'opposer à une telle reconstitution, puisque chacune des deux régions y est personnifiée de manière distincte, les deux personnifications étant même séparées par un autre nome alors que les deux parties d'un même nome apparaissent généralement l'une à la suite de l'autre. Ce monument est cependant plus tardif et reflète peut-être la phase de réorganisation qui aboutit avec le règne de Sésostri I^{er} à un nouveau schéma.

– Le scénario d'une grande région Iab des origines, qui se scinde en une région Khentet-Iab de petite superficie et une grande région Iab, comprenant elle-même une subdivision Héqa-ândj, aurait l'avantage de ne pas trop dénoter par rapport au schéma à deux régions finalement établi sous Sésostri I^{er} : une grande région Héqa-ândj et une petite région Khentet-Iab (si l'on suit les chiffres donnés sur la Chapelle blanche). Le changement de dénomination reste quant à lui inexplicable à ce stade. Héqa-ândj, dont la traduction pose problème, fut peut-être jugé plus prestigieux ou davantage en relation avec des thématiques royales et religieuses. Cette grande région Iab puis Héqa-ândj occupait une zone à l'est d'Héliopolis et s'étendait au moins jusqu'à Boubastis – comme en atteste entre autres la mention de Bastet parmi les divinités de la région sur la Chapelle blanche – et à l'entrée du Ouadi Toumilat. La principale ville de la région est en tout cas Héliopolis, qui diffuse dans toute la frange orientale du Delta le culte de Rê-Atoum⁵¹. Ce grand ensemble occupait ainsi une position stratégique pour la défense de l'Égypte et les échanges avec le Sinaï et la Syrie-Palestine.

La seule source qui permette de se faire une idée de la nature de Iab-Héqa-ândj est la tombe de Nésout-Nefer à Giza à la IV^e dynastie. Nésout-Nefer assumait d'importantes responsabilités dans trois nomes égyptiens : Ta-our et Ouadjet dans la vallée du Nil, Iab-Héqa-ândj en Basse-Égypte. Si pour les deux nomes de la Vallée, il porte la même séquence de titre, en relation avec les grands domaines royaux et leur personnel⁵², pour Iab-Héqa-ândj, il est « directeur des fortins, des déserts et de la forteresse royale » (*((j)m(y)-r(ɔ) rth.w zmy.wt mnnw-n(y)-sw.t*). Ceci montre parfaitement bien la position stratégique de cette zone sur la frontière orientale de l'Égypte, à un endroit pourvu d'un système de fortification protégeant l'accès du pays. Il s'agit sans doute de l'entrée du Ouadi Toumilat, l'une des deux voies de passage privilégiées entre le Delta et le Sinaï.

51. M. BIETAK, *Tell el-Dab'a*, II, *Der Fundort im Rahmen einer archäologisch-geographischen Untersuchung über das ägyptische Ostdelta* (ÖAW IV), 1975, p. 157.

52. *jmy-rɔ : swnw.w, nswtyw, wp.t, sšm-t, hqɔ hw.t-ɔ.t* (directeur des tours-sounou, directeur des colons royaux, directeur de mission, administrateur, directeur d'un grand domaine royal).

Héni, à l'orée du Moyen Empire, pourrait lui aussi avoir joué un rôle dans la défense du territoire ou dans les expéditions qui partaient de la région d'Héliopolis. On se souvient qu'il est « directeur de la Basse-Égypte », un titre qui est régulièrement porté par des dignitaires participant aux expéditions. Or, une piste part justement d'Héliopolis pour gagner le fond du golfe de Suez. Elle était utilisée dès le Moyen Empire au moins si l'on en croit le graffito d'un grand-prêtre d'Héliopolis de la XII^e dynastie, Nebou-Kaou-Rê, situé au Ouadi al-'Anqabiya ar-Rawiyana, à 22 km sur la route Le Caire-Suez⁵³. On pouvait également facilement rejoindre depuis Héliopolis la zone de Boubastis puis l'entrée du Ouadi Toumilat pour gagner le Sinaï⁵⁴.

Deux éléments supplémentaires pourraient renforcer l'idée d'une participation de Héni à des opérations vers les marges orientales de l'Égypte : il est représenté, en bas à droite de sa stèle, portant un arc et une hache (fig. 7) ; l'une de ses épithètes indique qu'il est « celui qui pacifie les Héryou-sha » (*sgrh hry.w-š*), et une autre, malheureusement lacunaire, faisait allusion au fait de répandre la crainte du roi dans les pays étrangers (col. 8)⁵⁵.

L'épithète relative aux Héryou-sha, peuples du sud de la Palestine ou seminomades du Sinaï⁵⁶, n'est attestée par ailleurs que dans la stèle abydnienne du vizir Montouhotep sous Sésostri I^{er}. On notera également que l'est du Delta a régulièrement fourni des troupes pour des expéditions en Nubie : un « connu du roi » (*rh-n(y)-sw.t*) originaire de Iab-peh y mène une expédition sous la IV^e dynastie qui aboutit à la capture de 17 000 hommes d'après un graffito de Khor el-Aqiba ; une autre inscription rupestre, datant cette fois de l'an 41 de Montouhotep II, mentionne la présence d'un « commandant (*hrp*) dans Heqa-ândj » dans la région d'Assouan.

Titres, épithètes et iconographie me semblent constituer un faisceau d'indices solides pour proposer la participation de Héni soit à des expéditions vers les mines et carrières, soit à des campagnes militaires contre des populations de l'est de l'Égypte qui menaçaient potentiellement la frontière. Ce

53. PM IV, 73 ; R. ENGELBACH – T.C. TOWNSEND, « A XIIth dynasty inscription near the Cairo-Suez road », *ASAE* 33 (1933), p. 1-5. Des repérages effectués par P. Tallet et G. Castel montrent qu'il y avait aussi une carrière à proximité (communication personnelle de P. Tallet).

54. Un canal reliait semble-t-il dès les époques anciennes la ville d'Héliopolis à l'Est du Delta. Il est connu sous le nom de canal-*Ity* dans les sources (pour un résumé, cf. P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I* [BdE 109/2], 1994, p. 122-125).

55. W.K. SIMPSON, *op. cit.*, p. 16 et 19.

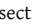
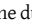
56. P. DE MIROSCHEDJI, « Egypt and Southern Canaan in the Third Millennium BCE: Uni's Asiatic Campaigns Revisited », dans M. Gruber et al. (éd.), *All the Wisdom of the East. Studies in Near Eastern Archaeology and History in Honor of Eliezer D. Oren* (OBO 255), 2012, p. 265-292.

rôle aurait pu justifier la dévolution quelque peu exceptionnelle par le roi du titre de « grand chef de nome » à Héni, un dignitaire à coup sûr fort important, si l'on en juge par la taille et la qualité de sa stèle, dans une tombe dont l'emplacement avait été choisi par le souverain lui-même.

La menace sur la frontière orientale est en tout cas évoquée à plusieurs reprises, en particulier dans des textes littéraires ayant pour cadre narratif la fin de la Première Période intermédiaire ou le début du Moyen Empire, comme l'Enseignement pour Mérikarê et la prophétie de Néferty – Néferty est d'ailleurs présenté comme « un savant de l'Est⁵⁷, celui qui appartient à [Ba]stet à son lever, un enfant du nome Héqa-ândj »⁵⁸ et indique que dans les temps de confusion, « le nome de Héqa-ândj ne sera plus sur terre, la place de naissance de tous les dieux »⁵⁹. Ces deux textes sont certes à manipuler avec précaution, d'autant qu'ils pourraient avoir été composés à la fin du Moyen Empire ou au début de la XVIII^e dynastie⁶⁰. D'autres sources évoquent la construction d'un dispositif de sécurisation de la frontière orientale sous le règne d'Amenemhat I^{er}, les fameux « murs du Prince » faits pour repousser les Asiatiques, que franchit nuitamment l'infortuné Sinouhé lors de sa fuite⁶¹. Ce ou ces forteresses devaient se situer dans les environs du Ouadi Toumilat. Peut-être bien là où Nésout-Nefer, en son temps, était directeur de la forteresse royale et des fortins de Iab-Héqa-ândj. Drôle de coïncidence... mais les coïncidences existent-elles vraiment ?

English abstract

During excavations at Heliopolis in the 1980s, a stèle and an architrave belonging to an official named Heni were found. They seem to date from the end of the First Intermediate Period or the very beginning of the Middle Kingdom, a period for which very little documentation from Lower Egypt is known. These monuments were usurped by a Khety-ankh at the beginning of the XIIth dynasty. The quality of the monuments, the inclusion of an otherwise unknown royal titlature, as well as the titles of Heni and the name of the region where he performed his duties, Heqa-andj-east in the eastern part of the Delta, are all exceptional.

57. Déterminé ici par le signe de la section de terrain irrigué  (N23) et le signe du désert  (N25).
58. *rḥ-ḥ.t pw n jꜣb n(.y)-sw [Bꜣ]s.t m wbn=s msw pw n(y) Ḥqꜣ-ꜥndj* (pErmitage 1116B, l. 17).

59. *nm wn Ḥqꜣ-ꜥndj r tꜣ mšḥn.t n(y).t nṛ nb* (pErmitage 1116B, l. 57).

60. Pour les références sur la datation de ces textes et une nouvelle analyse plutôt en faveur du début de la XVIII^e dynastie, cf. A. STAUDER, *Linguistic Dating of Middle Egyptian Literary Texts* (*Lingua Aegyptia Studia Monographica* 12), 2013, p. 175-200 et 337-434.

61. Conte de Sinouhé, B17 et R42-43; Prophétie de Néferty, E66.

Tableau 1. La frange orientale du Delta à l’Ancien Empire

	Héqa-ândj (<i>Hqꜣ-ʿndj</i>)	Iab-Héqa-ândj (<i>Jꜣb hqꜣ-ʿndj</i>)	Iab (<i>Jꜣb</i>)	Iab-peh (<i>Jꜣb ph(.t)</i>)	Khentet-iab (<i>Hntt-jꜣb</i>)
IV ^e dynastie	Défilé de domaines du temple bas de Snéfrou ⁶¹				
			Domaines du testament de Nikaourê (Mykérinos?) ⁶²		
		Titres de Nésout-Nefer, Giza, fin IV ^e dynastie ⁶³			
				Inscription rupestre au nord de Khor el-Aqiba ⁶⁴	
V ^e dynastie	Liste de domaines du temple funéraire de Sahourê ⁶⁵				
			Annales de la V ^e dynastie Domaines de Sahourê		Annales de la V ^e dynastie Domaines de Sahourê ⁶⁶
			Annales de la V ^e dynastie Domaines de Néferirkarê		Annales de la V ^e dynastie Domaines de Néferirkarê ⁶⁷
		Liste de domaines de l’autel du temple bas de Niouserrê ⁶⁸			Liste de domaines de l’autel du temple bas de Niouserrê?
	PT 211c (sp. 222) : Ounas et Pépi I				
VI ^e dynastie		Liste des domaines du mastaba de Sabou, Saqqara ⁶⁹			
			Liste des domaines du mastaba de Khnoumty, Giza (Téti?) ⁷⁰		Liste des domaines du mastaba de Khnoumty, Giza (Téti?)
			Liste des domaines du mastaba de Méhou, Saqqara (Téti-Pépi II) ⁷¹		Liste des domaines du mastaba de Méhou, Saqqara (Téti-Pépi II)
			Liste de domaines du mastaba de Hézi, Saqqara ⁷²		

61. A. FAKHRY, *The Monuments of Sneferu at Dahshur*, II, 1961, p. 50, pl. 24; H. JACQUET-GORDON, *Les Noms des domaines funéraires sous l’Ancien Empire égyptien* (BdE 34), 1962, p. 135.

Tableau 2. La frange orientale du Delta au Moyen Empire

	Héqa-ândj (Hqꜣ-ʿnd)	Iab-Héqa-ândj (Jꜣb hqꜣ-ʿnd)	Iab (Jꜣb)	Khentet-iab (Hntt-jꜣb)
XI ^e dynastie		Tombe de Hénî, Héliopolis. Début Moyen Empire		
	Inscription rupestre entre Shellal et Assouan, XI ^e dynastie, Montouhotep II, an 41 ⁷³			
	Tombe de Horhotep, Thèbes-ouest (TT 314), XI ^e dynastie (=PT 211c) ⁷⁴			
XII ^e dynastie	Liste des domaines de l'autel d'Amenemhat I ^{er} à Licht (MMA 09.180.526) ⁷⁵		Liste des domaines de l'autel d'Amenemhat I ^{er} à Licht	
	Chapelle blanche de Sésostris I ^{er} , Karnak ⁷⁶			Chapelle blanche de Sésostris I ^{er} , Karnak
	Prophétie de Néferty (pErmitage 1116B, 17 et 57)			
	Tombe de Sénousret-ânhk, Licht, XII ^e dynastie (=PT 211c) ⁷⁷			

62. Mastaba LG 87 (G8158) : *Urk.* I, 17; LD II, 15a; H. JACQUET-GORDON, *op. cit.*, p. 219-221.63. Mastaba G 4970 : N. KANAWATI, *Tombs at Giza, II (ACE Reports 18)*, 2002, pl. 52, 53, 56.64. J. LOPEZ, « Inscriptions de l'Ancien Empire à Khor el-Aquiba », *RdE* 19 (1967), p. 51-66; *id.*, *Las inscripciones rupestres faraónicas entre Korosko y Kasr Ibrim*, 1966, n° 27; W. HELCK, « Die Bedeutung der Felsinschriften J. Lopez, Inscripciones rupestres Nr. 27 und 28 », *SAK* 1 (1974), p. 215-225; E. EICHLER, *Untersuchungen zum Expeditionswesen des ägyptischen Alten Reiches (GOF IV/26)*, 1993, p. 112, n° 260.65. L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'ahu-Re*, I, 1913, p. 49, fig. 51.66. *Urk.* I, 244,7 - 245,2.67. *Urk.* I, 246,12 - 247,4.68. H.G. FISCHER, *JNES* 18 (1959), p. 129-132.69. *CGC* 1419; H. JACQUET-GORDON, *op. cit.*, p. 416-418.70. Mastaba Giza G2374 : *ibid.*, p. 310-312; E.J. BROVARSKI, *The Senedjemib Complex, I (Giza Mastaba 7)*, 2001, fig. 87a.71. H. JACQUET-GORDON, *op. cit.*, p. 419-426; H. ALTENMÜLLER, *Die Wanddarstellung im Grab des Mehu in Saqqara (ArchVer, Deutsches Archäologisches Institut 42)*, 1998, p. 111-132, pl. 18-29, fig. 7.72. N. KANAWATI - M. ABDER-RAZIQ, *The Teti Cemetery at Saqqara, V, The Tomb of Hesi (ACE Reports 13)*, 1999, p. 40-43, pl. 36-39 et 62.73. W.M.FL. PETRIE, *A Season in Egypt: 1887, 1888*, p. 8, n° 243; J. DE MORGAN, *Cat. Mon.*, I, 1894, p. 37, n° 151; H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 132, n. 7; W. SCHENKEL, *MHT*, 1965, § 358.74. G. MASPERO, *Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis (MMAF I)*, 1889, p. 146 (l. 165).75. H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 137-139.76. P. LACAU - H. CHEVRIER, *Une Chapelle de Sésostris I à Karnak*, 1969, pl. 42.77. W.C. HAYES, *Texts in the Mastabeh of Se'n-Wosret-Ankh (Publications of the Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition 12)*, 1937, pl. 7, l. 379.